

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
POUR MARCHÉ PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE**



I- Identification de la collectivité qui passe le marché :

VILLE D'AUTUN
Hôtel de Ville – 1, Place du Champ de Mars - 71400 AUTUN
Tél. 03.85.86.80.00 – Fax. 03.85.86.80.28

II- Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte.
Elle est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

☐ TRAVAUX

☐ FOURNITURES

☒ SERVICES

III- Lieu et durée/délai d'exécution :

AUTUN

Pour les fêtes de fin d'année 2026/2027, les illuminations devront être opérationnelles pour le **vendredi 04 décembre 2026 (date de la mise en lumière)** et pourront être retirées à partir du **jeudi 07 janvier 2027 (date de l'extinction : mercredi 06 janvier 2027 au soir)**.
Les décors pourront être mis en place à partir du **lundi 26 octobre 2026**.

IV- Objet :

POSE, MAINTENANCE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS 2026.

V- Caractéristiques principales du marché :

Le présent marché est composé d'un lot unique.

VI- Documents à produire par le candidat :

Voir Règlement de Consultation.

VII- Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

VIII- Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Le dossier de consultation est uniquement consultable et téléchargeable par les candidats sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse électronique suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence : **2026017**)

→ Il est aussi disponible depuis le **site de la Ville d'Autun, sous la rubrique « marchés publics » - SALLE DES MARCHES**, à l'adresse électronique suivante (il s'agit d'un lien dirigeant directement sur le DCE, sur la plateforme de dématérialisation indiquée précédemment) :

Cliquez sur le lien ci-dessous ou collez-le dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://www.autun.com/decouvrir-autun/autun-et-l-economie/marches-publics>

puis sur **SALLE DES MARCHES**.

IX- Conditions de remise des offres :

Transmission électronique **OBLIGATOIRE**

La transmission des plis est effectuée **exclusivement** à l'adresse URL suivante :
<https://marches.ternum-bfc.fr>

X- Date limite de réception des offres qui comprendront l'ensemble des pièces énumérées à l'article 4 du Règlement de Consultation :

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026 – 11H00

XI- Variantes et PSE :

Variantes exigées par l'acheteur :

Sans objet.

Variantes (libres) à l'initiative des candidats :

Sans objet.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Chaque candidat devra **OBLIGATOIREMENT** faire une proposition relative aux PSE suivantes, **sous peine d'irrégularité** :

PSE 1 : Rue de Lattre de Tassigny : Pose, maintenance et dépose de rideaux scintillants dans les arbres (côté place du Champ de mars). Fourniture, pose, maintenance et dépose d'un câble d'alimentation.

PSE 2 : Terrasse de l'Europe : Pose, maintenance et dépose de rideaux scintillants dans les arbres (côté place du Champ de mars). Fourniture, pose, maintenance et dépose d'un câble d'alimentation.

PSE 3 : Avenue Charles de Gaulle : Pose, maintenance et dépose de motifs sur poteau.

XII- Options

Marché reconductible

Sans objet.

Marché à tranches

Sans objet.

Prestations similaires

En application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, un ou plusieurs nouveaux marchés pourront être passés ultérieurement avec le titulaire du marché pour la réalisation de prestations similaires. Ce(s) nouveau(x) marché(s) devra(devront) être conclu(s) dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

XIII- Renseignements complémentaires :

Renseignements complémentaires concernant la consultation :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront transmettre leur demande obligatoirement par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Une réponse sera alors publiée sur la plateforme de dématérialisation à toutes les entreprises identifiées ayant téléchargé le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon

22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon

tél. : (+33)3-80-73-91-00 / télécopieur : (+33)3-80-73-39-89

adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon

22, rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 Dijon

tél. : (+33)3-80-73-91-00

courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Visite du site :

Sans objet.

Néanmoins, le candidat est réputé avoir vu les lieux et s'être rendu compte de leur situation exacte, de l'importance et de la nature des travaux à effectuer et de toutes les difficultés et sujétions pouvant résulter de leur exécution.

XIV- Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence :

Vendredi 07 août 2026.